



CAMÉLIA ► Et si on passait à l'Agrivoltaïsme ?

PÉRENNISER et DIVERSIFIER les activités des exploitations agricoles

Installations de haies solaires

Vous avez un projet agricole et souhaitez pérenniser votre exploitation ? Pour un projet individuel ou collectif de plus de 100 Ha, nous vous accompagnons dans votre projet de diversification d'activité grâce à la technologie peu intrusive des haies solaires.

L'offre Camélia d'ENGIE Green est **une solution pertinente pour combiner sur une même surface production agricole et production électrique sans impacter votre exploitation.**

Profitez d'un complément de revenus
Tout en conservant vos droits réels sur votre foncier.

Poursuivez l'exploitation avec les machines existantes
Définition du projet solaire en fonction de vos habitudes d'exploitation.
Installation compatible avec l'utilisation d'engins agricoles mécanisés.

Maintenez votre activité
Rotation de culture possible.
Pratique d'élevage préservée.
Évolution possible de votre système agricole.

Préservez la qualité des sols
Structure réversible, écartement adaptable, peu d'emprise au sol, prise en charge du démantèlement.



Générez des bénéfices environnementaux
Préservation de la biodiversité.
Combinaison des haies solaires avec vos mesures environnementales.

Protégez votre exploitation avec l'installation de clôtures sécurisées.
Et profitez d'un montage assurantiel protecteur.



Dans le cadre d'une reprise d'activité, CAMÉLIA peut participer à un système agricole viable et donner envie à de jeunes agriculteurs de succéder à leurs aînés.

Remettre l'agriculture au centre du jeu !

Combiner réalité, pérennité de l'usage agricole et optimisation électrique.

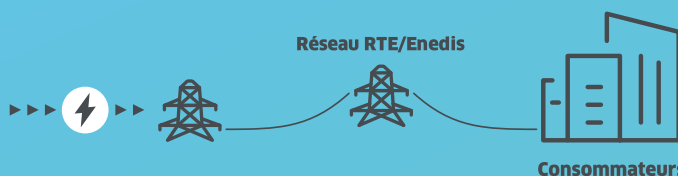
En accompagnement de votre projet d'exploitation agricole, ENGIE Green vous propose une diversification de vos activités par la production d'énergie renouvelable, génératrice de revenus, tout en conservant la vocation principale du terrain qu'est la production agricole.

Dans cette combinaison, C'est le projet agricole qui doit définir le projet solaire.

Les haies photovoltaïques ont été conçues pour s'adapter à l'activité agricole avec une empreinte au sol limitée et un système d'ancrage simple, modulable et réversible. Les abords du parc sont clôturés et sécurisés et certains équipements, comme des passages canadiens au début de chaque rangée, peuvent être mis en œuvre pour gérer un cheptel.



Parc agrivoltaïque



La production électrique bénéficiera à un consommateur engagé dans la transition énergétique.

Un partenariat longue durée avec l'INRAE pour le développement du projet de Laqueuille

"INRAE et ENGIE collaborent autour d'une convention cadre avec l'objectif ambitieux de favoriser le développement des énergies renouvelables. Cela s'inscrit parfaitement dans la feuille de route INRAE 2030 qui accompagnent les actuels changements et transitions profondes de notre société".

Emmanuel HUGO,
Président du Centre INRAE
Clermont-Auvergne-Rhône-Alpes

Les atouts des panneaux bi-faciaux pour les exploitations agricoles.

"L'installation verticale de rangées de panneaux bifaces alignés sur un axe nord-sud permet d'obtenir une production d'électricité maximale au soleil du matin et au couchant, générant un profil de production caractéristique à deux bosses. De notre point de vue, ce nouveau type d'implantation pourrait s'avérer particulièrement pertinent pour l'AgriEnergie, où l'enjeu est justement d'**espacer les rangées pour permettre un partage de l'ensoleillement entre modules et plantations**. Ces installations ne figent pas les pratiques de par leur position verticale et consomment très peu d'espace."



Benoit POSTE
Chef de projets innovation
chez ENGIE Green

Le projet de Laqueuille (sur le site de l'Herbipôle - Région AURA)

Les haies photovoltaïques seront installées sur une surface agricole pâturée de 0,9 ha à proximité d'une zone témoin et développeront une puissance de près de 100 KWc.

Le budget global de l'investissement porté par ENGIE, s'élève à près d'1 M€. Après plusieurs mois de concertation locale et l'obtention du permis de construire, la construction de l'installation débutera à la sortie de hiver et la mise en service et l'injection des premiers KWh sur le réseau est prévue au printemps 2022.

Cette expérimentation est prévue pour 5 ans, intégrant 3,5 ans de protocole de recherche avec INRAE. Pâturage bovin et épandage mécanisé.

Le dispositif doit vérifier les services apportés à la production agricole (micro climat, biomasse fourragère...) et l'adaptabilité du système, l'impact sur les sols, sur la biodiversité et l'adéquation avec les filières locales.



Contactez-nous pour une étude personnalisée de votre site

agripv.fr@engie.com



engie-green.fr



ENGIE Green

Le Triade II - Parc d'activités Millénaire II
215, rue Samuel Morse - CS 20756
34967 MONTPELLIER CEDEX 2

T +33 (0)4 99 52 64 70 - F +33 (0)4 99 52 64 71

J'agis
avec
ENGIE